

## **COMMUNIQUE**

# ***L'Alsace dit « OUI » à la République !***

FORCE OUVRIERE se félicite que le projet de création d'une collectivité territoriale unique d'Alsace soit arrêté net par le vote des alsaciens lors du référendum local du 7 avril.

Les Unions départementales FORCE OUVRIERE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la confédération ont appelé à voter NON et se sont mobilisées pour cela, notamment lors du meeting FO du 26 mars à Meyenheim avec Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de FORCE OUVRIERE.

Dès l'instauration de ce projet en 2010, FORCE OUVRIERE a dit NON à une « *République des territoires différents* », NON à la suppression de deux départements, NON à l'instauration de droits locaux spécifiques adaptant les lois et les politiques publiques nationales, NON à l'éloignement et à la suppression des services publics des usagers, et encore NON à la suppression de 40% des effectifs des Conseils généraux 67 et 68 et du Conseil régional d'Alsace.

Des schémas similaires sont à l'étude par de nombreux élus en régions Centre, Bretagne, Limousin, Basse et Haute Normandie et en Corse. Ils préfigurent les orientations du projet d'acte III de décentralisation, présenté au conseil des ministres du 10 avril, notamment la disparition programmée des départements.

FORCE OUVRIERE dénonce cette « *République des territoires* » selon une « *décentralisation à la carte* » qui va conduire à une explosion des inégalités, à une balkanisation de l'action publique et à une différenciation du droit et de la déclinaison des lois et des politiques publiques nationales d'une région à l'autre.

FORCE OUVRIERE s'oppose à ce projet de décentralisation qui remet en cause l'indivisibilité, la cohérence, la lisibilité, l'unicité et, du coup, l'égalité républicaine, c'est-à-dire l'égalité de droit.

Comme en Alsace, FORCE OUVRIERE dit OUI à la République.

Paris, le 8 avril 2013

Contact : **Pascal PAVAGEAU, Secrétaire confédéral**

☎ 01 40 52 84 45 - 📞 06 76 77 70 39

✉ [pascal.pavageau@force-ouvriere.fr](mailto:pascal.pavageau@force-ouvriere.fr)